

## Article de Blog

Par Ababacar Diop  
Président de Jonction

[Jonction\\_jonction@yahoo.fr](mailto:Jonction_jonction@yahoo.fr)  
[www.jonctiondroitnumerique.org](http://www.jonctiondroitnumerique.org)

10 décembre 2024

### Coupure d'internet : Causes, impacts et solution

Jonction, dans le cadre de la mise en œuvre du programme 2024 du Fonds Africain pour les Droits Numériques (ADRF), financé par CIPESA, a déroulé plusieurs activités relatives aux coupures d'internet.

Pour la mise en œuvre de ce projet, Jonction avait prévu d'organiser plusieurs activités, à savoir :

1. Produire une Etude documentée sur les perturbations des réseaux et la désinformation pendant la période électorale au Sénégal avec des recommandations fortes.
2. Organiser un atelier de plaidoyer pour partager l'Etude avec les décideurs et autres acteurs de l'écosystème internet, à savoir les défenseurs des droits humains, les journalistes, les blogueurs, les activistes, etc.
3. Mobiliser les acteurs des médias et de la société civile afin qu'ils s'impliquent activement dans tout processus de définition de politiques et de stratégies de lutte contre les coupures et restrictions d'Internet et la désinformation.
4. Mener une campagne de plaidoyer numérique contre les coupures d'Internet et la désinformation, via les réseaux sociaux

Le Sénégal, cité en exemple comme faisant partie des pays les plus démocratiques en Afrique, a connu un processus électoral présidentiel mouvementé, allant de 2020 à 2024. Cette séquence temporelle de la vie démocratique sénégalaise a été marquée, pour la première dans l'histoire de l'internet et des communications électroniques au Sénégal, par des coupures d'internet et de restriction à l'accès de certaines applications ou plateforme de réseaux sociaux.

En effet, suite à des manifestations sociales et politiques, l'internet a été coupé à plusieurs reprises au Sénégal, entre 2020 et 2024, au grand dam des utilisateurs d'internet et des défenseurs des droits numériques. Dans la plupart des cas, le Ministère de la Communication, des Télécommunications et Economie Numérique a justifié ces coupures ou restrictions de l'Internet

par ces motifs « *en raison de la diffusion de plusieurs messages haineux et subversifs relayés sur les réseaux sociaux dans un contexte de menaces de troubles à l'ordre public* ».

C'est dans un tel contexte que Jonction avec le soutien financier de CIPESA a produit une Etude sur les coupures d'internet pour chercher à comprendre les causes de ces coupures, leurs impacts et tenter de donner des pistes de solutions pour éviter à l'avenir, que l'internet ne soit coupé au Sénégal.

Relativement à la méthodologie de cette étude, le chercheur a fait appel à des entretiens menés avec les secteurs impactés par les coupures de l'internet pour évaluer les dommages. L'Etude met l'accent aussi sur la doctrine concernant les coupures de l'internet et leur manque de proportionnalité par rapport aux limites posées par le droit international sur les conditions de restrictions de la liberté d'expression.

Des pistes de solutions sont abordées dans l'étude, dans le sens de lutter contre la désinformation et le discours dangereux pour enlever aux gouvernants l'excuse de couper l'internet tout en assurant la sécurité des personnes et des biens et l'exercice des libertés publiques.

Selon cette Etude, les causes des coupures au Sénégal ont comme fondement, selon le gouvernement les menace contre la « Sécurité publique » et, la « Lutte contre les rumeurs et la diffusion de contenus illicites ». Toutefois, quel qu'en soit les causes, les coupures rendent impossible l'exercice d'autres droits humains à savoir le droit à l'information, à l'expression, sans oublier les droits économiques et sociaux.

En terme de solutions ou d'alternatives aux coupures d'internet, l'auteur de l'Etude suggère que les parties prenantes (Etat, secteur privé et société civile) travaillent en synergie et collaborent pour définir des principes, normes, règles et un modèle de gouvernance de l'internet qui se posera en palliatif aux coupures d'internet.

Suite à cette étude, Jonction a organisé un atelier de partage, conviant les acteurs de l'écosystème internet (Etat, secteur privé et société civile), pour un plaidoyer contre les coupures de l'internet. Cet atelier a permis des échanges sur le cadre juridique et institutionnel liés aux coupures d'internet au Sénégal, des échanges pour mettre en lumière les causes des coupures d'internet, d'explorer les différentes alternatives aux coupures d'internet et enfin de faire des recommandations pour l'élaboration d'une stratégie à adopter afin d'éviter les coupures de l'Internet au Sénégal.

Parallèlement à ces activités, une campagne de plaidoyer virtuelle contre les coupures d'Internet et la désinformation via les réseaux sociaux a été menée. Les plateformes de réseaux sociaux ont été utilisées pour sensibiliser contre les coupures d'internet. Les impacts des coupures de l'internet sur l'exercice des droits numériques ont été relevés, ainsi que les impacts économiques et financiers.

En définitive, la mise en œuvre de ce projet avec le soutien de CIPESA, a permis de mener des actions de plaidoyer, qui permettront aux gouvernants actuel de prendre conscience du fait qu'une coupure de l'internet est non seulement une atteinte à l'exercice des droits numériques, mais aussi un frein au processus de développement de nos pays.